



# Le code d'éthique

Ensemble, on fait la différence  
Together, we make a difference

# « Pour l'actualisation, au quotidien, de nos valeurs fondamentales. »

## LE CODE D'ÉTHIQUE

**Un guide de conduites et pratiques professionnelles attendues de la part de toute personne en contact avec les élèves et les membres de leur famille.**

## CONCEPTION ET RÉALISATION

### **Rédaction**

Robert Laurin, consultant

Réseau D.O.F.

### **Comité de travail**

Catherine David, Directrice

Suzanne Dionne, Psychologue

Julie Domingue, Préposée aux élèves handicapés

Tamara Novak, Technicienne en éducation spécialisée

Diane Payette, Enseignante

Ian Segal, Enseignant

Merci à Ghislaine Blackburn pour son soutien administratif tout au long de ce processus d'élaboration du code d'éthique de l'École Peter Hall.

# Préambule

Le code d'éthique de l'École Peter Hall est issu d'une démarche entreprise par l'équipe de direction dès le début de l'année 2005, d'une rencontre de l'ensemble du personnel pour l'identification de sept valeurs fondamentales ainsi que des réflexions d'un comité de travail représentatif des différents campus et catégories d'intervenants, coordonné par un consultant externe qui assura l'animation du processus de même que la rédaction du présent document.

Ce code d'éthique n'a aucune préséance sur les lois et règlements en vigueur, ni sur les codes de déontologie des différents professionnels de l'école. Il présente quant à lui, les normes optimales et l'excellence recherchée.

Ce code d'éthique constitue la pierre angulaire sur laquelle se construiront diverses politiques et procédures, entre autres, sur les «Mesures de Contrôle», et il s'accompagnera d'activités de formation et de supervision permettant la maîtrise des habiletés nécessaires à son application régulière et constante.

Ce code d'éthique est un outil dynamique et évolutif, porteur de repères critiques sur nos actions et d'une projection de notre volonté de bâtir le meilleur avenir possible pour les élèves, dont les parents nous accordent leur confiance.

Le contenu de ce code d'éthique représente donc un idéal commun que l'ensemble du personnel, stagiaires, bénévoles, contractuels ou autres partenaires intervenant auprès des élèves et leur famille s'engagent à connaître, comprendre et réaliser par leur contribution essentielle à l'actualisation de la mission de l'École Peter Hall. Il traduit notre souci d'offrir un service éducatif de la plus haute qualité possible en tout temps et en tout lieu.

Les droits reconnus dans ce code d'éthique font partie intégrante des droits fondamentaux identifiés par diverses législations, nous avons retenu les plus significatifs en lien avec notre mission de même qu'avec les valeurs que nous voulons privilégier.




# Droit à l'information

L'élève a le droit de recevoir toute information pertinente sur la compréhension de sa propre situation, sur son cheminement et sa qualité de vie à l'école, de même que sur les divers services existants et susceptibles de contribuer à son développement pédagogique, physique, affectif et social.



# Nos responsabilités

## Reconnaissant ce droit, l'école s'engage à :

- transmettre, à l'élève (par des moyens adaptés à sa capacité de compréhension) ou au titulaire de l'autorité parentale toute information pertinente concernant sa réalité quotidienne et son cheminement scolaire, en traduisant honnêtement tant ses difficultés que ses réussites pour lui permettre de participer au maximum de ses capacités, et de façon éclairée, aux décisions et orientations qui le concernent;
  - informer l'élève ou le titulaire de l'autorité parentale du présent code d'éthique, des règlements de l'école, de ses droits et recours de même que de l'accompagnement disponible pour leur utilisation, s'il y a lieu;
  - être sensible à transmettre une juste perception des types de services offerts dans les limites du contexte scolaire, afin d'éviter toute fausse représentation ou illusion chez les parents;
  - être attentive aux besoins d'information de chaque famille et à faciliter les échanges avec chacune d'elles;
  - sensibiliser les divers intervenants aux droits de l'élève et des familles, et mettre en place toute l'infrastructure pour qu'ils soient non seulement connus mais respectés.
- 




# Droit à la confidentialité

L'élève a droit au respect du secret professionnel et à la confidentialité des renseignements nominatifs le concernant.



# Nos responsabilités

## Reconnaissant ce droit, l'école s'engage à :

- obtenir le consentement écrit de l'élève ou du titulaire de l'autorité parentale avant de fournir à un tiers toute information verbale concernant l'élève ou un document contenu à son dossier;
  - obtenir le consentement écrit de l'élève ou du titulaire de l'autorité parentale pour produire des documents audio-visuels ou écrits, susceptibles d'être vus ou lus par des personnes de l'école ou extérieures à l'école;
  - ne réaliser des échanges formels d'information à propos d'un élève qu'entre intervenants directement concernés, dans un lieu approprié et à un moment opportun;
  - ce que tout échange informel d'information à propos d'un élève soit fait avec discernement, discrétion et dans son plus grand intérêt;
  - respecter le caractère privé et confidentiel de tout ce qui relève de sa vie intime et familiale.
- 



# Droit aux services

L'élève a droit à l'accessibilité de l'ensemble des services offerts par l'école compte tenu de sa mission, des limites organisationnelles et des ressources humaines, ainsi que des ressources matérielles et financières disponibles.


L'élève a droit de recevoir des services personnalisés et de qualité qui optimisent son développement global aux plans cognitif, physique, affectif et social, pour lui permettre l'acquisition du plus haut niveau d'autonomie possible, au moment de son départ de l'école.





# Nos responsabilités

## Reconnaissant ce droit, l'école s'engage à :

- offrir la plus grande qualité, diversité et continuité de services possibles, selon une approche individualisée et valorisante, dans sa triple mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves;
  - fournir à l'élève un environnement pédagogique et du matériel éducatif adapté à ses besoins, intérêts et capacités;
  - faire participer l'élève ou le titulaire de l'autorité parentale à l'orientation et l'évaluation des services et programmes devant répondre à ses besoins et intérêts;
  - respecter la décision de l'élève ou du titulaire de l'autorité parentale de refuser un service sur la base de ses croyances ou de ses valeurs, en autant que la santé et la sécurité de l'élève ne soit compromise;
  - respecter les sept valeurs fondamentales suivantes dans chacun des services offerts à l'élève ou sa famille.
- 



# Nos valeurs fondamentales

## **Le respect**

Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de l'élève à la différence, à la reconnaissance de son unicité, de son individualité et de sa dignité; le droit d'être compris dans sa réalité, considéré selon son âge chronologique et psychologique, selon ses besoins spécifiques, ses sentiments et émotions, ses talents, forces et limites, ses valeurs, intérêts et désirs, de même que ses exigences de rythme et d'espace vital.


Le respect, c'est aussi croire en son potentiel, ne pas le sous-estimer, l'infantiliser ni le surprotéger, mais plutôt le responsabiliser à la mesure de ses capacités, face à sa qualité de vie à l'école.

Le respect doit également être démontré envers la famille.



# Nos engagements

## Au nom du respect, chaque intervenant s'engage à :

- accepter l'élève tel qu'il est, sans aucune discrimination, dans toutes ses caractéristiques et besoins spécifiques;
  - considérer l'élève comme une personne à part entière, un être global ayant des forces et des limites;
  - adapter en conséquence son enseignement ou son intervention;
  - prendre le temps de connaître les problématiques particulières de chacun (syndromes, troubles physiques, doubles diagnostics, etc.) et ajuster son intervention en conséquence;
  - accueillir positivement la libre expression des opinions et sentiments;
  - adopter un langage à la portée de l'élève, lui expliquer son intervention et vérifier sa compréhension;
  - apporter à l'élève les soins physiques requis dans des endroits appropriés, à l'abri des regards;
  - s'adresser à la personne par son prénom et lui éviter toute situation le rendant ridicule ou l'humiliant;
  - aller chercher aide et soutien auprès de ses collègues ou supérieurs, afin d'éviter de faire subir à l'élève les conséquences d'une limite personnelle ou d'une exaspération.
- 



# Nos valeurs fondamentales

## **L'apprentissage**


Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de toute personne à l'instruction de même qu'au maintien et à l'actualisation de ses capacités. Elle se fonde sur la conviction profonde que toute personne possède un potentiel à développer.

L'apprentissage, dont il est ici question, concerne tant certaines acquisitions cognitives et académiques, que le développement progressif de l'autonomie et de l'estime de soi par l'acquisition de compétences fonctionnelles et affectives favorisant l'intégration sociale.



# Nos engagements

## **Au nom de l'apprentissage, chaque intervenant s'engage à :**

- offrir à l'élève un environnement stimulant et sécurisant de même qu'un programme éducatif adapté, pour lui permettre de se développer;
  - diversifier ses moyens de communication de même que ses stratégies pédagogiques, pour soutenir la motivation de l'élève à accroître son niveau d'autonomie;
  - responsabiliser l'élève à la mesure de ses capacités;
  - valoriser l'élève en soulignant ses progrès et réussite;
  - se procurer des outils ou du matériel adapté aux problématiques particulières de chacun;
  - favoriser le développement selon les besoins et capacités de chacun, les compétences personnelles, fonctionnelles, sociales et académiques de l'élève;
  - faire unité d'action avec la famille pour la cohérence, la constance, la répétition, la régularité et la continuité des interventions développementales;
  - repérer les causes d'insuccès et chercher à y apporter des correctifs.
- 



# Nos valeurs fondamentales

## **La collaboration**

Cette valeur s'appuie sur la reconnaissance de la complémentarité et de l'interdépendance des rôles joués par les divers partenaires d'éducation de l'élève que sont, les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien de l'école, les stagiaires, bénévoles, contractuels et partenaires externes, la famille de l'élève de même que toute autre personne significative faisant partie de son environnement social.

Cette valeur est un gage de continuité et de cohérence éducative à l'intérieur des différents milieux d'appartenance et d'évolution de l'élève. Elle repose sur la transparence des communications, la concertation des orientations et le développement du travail en équipe.

Elle est une assurance de soutien mutuel et d'entraide, en périodes de questionnement, de doute ou de tension.



# Nos engagements

## Au nom de la collaboration, chaque intervenant s'engage à :

- partager toute information pertinente, toute expérience significative et tout savoir-faire, à l'ensemble des acteurs concernés par le cheminement d'un élève;
- rechercher et mettre en place les meilleurs mécanismes de transmission de cette information;
- effectuer un suivi rigoureux des conclusions de ces partages d'information, afin d'assurer une continuité dans le cheminement de l'élève;
- respecter les champs d'expertise spécifique de ses collègues et faire confiance au jugement d'autrui;
- résoudre tout malaise relationnel risquant d'avoir un impact sur ce partage d'information et conséquemment, sur la qualité des services;
- communiquer honnêtement ce qui va bien et moins bien, au niveau du fonctionnement de l'élève;
- faire appel aux collègues et partenaires lorsqu'il rencontre une limite personnelle ou professionnelle;
- offrir son aide lorsqu'il perçoit un besoin d'assistance;
- participer activement aux réunions d'équipe, d'analyses cliniques ou relatives aux plans d'intervention;
- impliquer la famille de l'élève par des contacts réguliers en accueillant ses opinions et en la faisant participer aux décisions;
- développer et entretenir des relations de complicité avec ses collègues, favorisant ainsi le soutien informel et l'apport de suggestions constructives en dehors des réunions;
- mobiliser ses talents et son dynamisme dans des activités d'équipe, nécessaires à la vitalité de l'école.



# Nos valeurs fondamentales

## **Le souci du bien-être**

Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de l'élève à la protection et à la sécurité contre les abus de toutes sortes (verbaux, émotionnels, etc.), contre toute forme d'exploitation, de harcèlement ou toute atteinte potentielle à sa santé ou son intégrité physique, psychologique et morale.

Elle se traduit par une vigilance constante face à toute situation pouvant lui porter préjudice mais encore davantage, par la mise en œuvre de tous les moyens raisonnables pour assurer son confort, la satisfaction de ses besoins, l'absence de tensions psychologiques, de même que le maintien ou la récupération de son équilibre affectif, compte tenu de sa situation de vulnérabilité.





# Nos engagements

## Au nom du souci du bien-être, chaque intervenant s'engage à :

- assurer une présence aidante, une surveillance adéquate de même qu'un encadrement et un accompagnement adaptés aux besoins de l'élève;
- faciliter son adaptation à tout changement risquant de déstabiliser ses habitudes et sa routine;
- observer et questionner l'élève pour valider ses perceptions ou hypothèses, avant de prendre une décision le concernant;
- anticiper les besoins essentiels des élèves sans attendre une demande explicite de leur part;
- éviter tout propos disqualifiant à propos de l'élève et, raison de plus, en sa présence;
- adopter un ton apaisant, parfois empreint de fermeté mais jamais de mépris ou de menace;
- élaborer un cadre de vie structuré et chaleureux de même qu'un environnement fonctionnel et sécuritaire, préservant l'espace vital de chacun sans stimuli excessifs ni sources inutiles d'anxiété;
- désamorcer toute escalade d'agressivité entre pairs;
- favoriser le développement de relations entre les élèves ainsi qu'un sentiment d'appartenance à l'école;
- donner de l'espoir à l'élève lorsqu'il rencontre un obstacle pédagogique ou fonctionnel;
- prendre tous les moyens pour dépister précocement toute situation de danger, de violence ou d'abus et porter assistance immédiate à l'élève, le cas échéant;
- prévenir ou dénoncer aux autorités compétentes toute situation d'abus, de discrimination ou d'exploitation dont il est témoin;
- n'utiliser les mesures de contrôle que lorsqu'un état de crise représente un danger pour la personne ou pour autrui;
- n'utiliser alors que la force nécessaire à l'arrêt d'agir et à la maîtrise du comportement, sans utilisation du corps comme objet de souffrance ou instrument de punition;
- respecter les procédures de l'école en cette matière;
- développer, avec les familles, un climat de confiance qui les rassure sur la qualité des services, en leur absence.



# Nos valeurs fondamentales

## **L'écoute**


Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de l'élève d'être entendu dans l'expression de ses besoins, de même que de participer, à la mesure de ses capacités, à toute décision le concernant. Elle s'appuie également sur le droit du titulaire de l'autorité parentale à participer à l'élaboration, l'application de même que la révision du plan d'éducation individualisé de son enfant.

Elle repose sur une volonté manifeste de même qu'une application constante à comprendre l'élève et à être sensible à l'ensemble de ses messages cognitifs et affectifs.



# Nos engagements

## Au nom de l'écoute, chaque intervenant s'engage à :

- mettre en place les meilleures conditions (lieu discret, calme, confidentialité, non jugement, etc.) pour encourager l'élève à s'exprimer sans crainte de représailles;
  - aider l'élève à communiquer sa pensée, ses émotions, ses besoins, goûts, préférences, malaises ou refus;
  - observer et décoder le langage non verbal, gestuel et comportemental;
  - analyser l'ensemble de chaque situation et objectiver la réalité observée afin d'intervenir le plus adéquatement possible;
  - être présent, intéressé et disponible, avec tous ses sens, à ce qui est et se vit au moment présent;
  - solliciter l'expression de ceux qui éprouvent plus de difficulté à le faire spontanément;
  - valider, par le reflet et la reformulation, ses perceptions auprès de l'élève;
  - prendre connaissance de toute information accessible et disponible au sujet de l'élève;
  - prendre conscience de ses propres croyances, préjugés, biais ou arrière-pensées, afin qu'ils interfèrent le moins possible dans l'interprétation des messages;
  - tenir compte des idées et sentiments exprimés, tant par l'élève que sa famille, dans ses interventions.
- 



# Nos valeurs fondamentales

## **La patience**

Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de l'élève au respect de son rythme d'adaptation de même que d'acquisition de connaissances ou d'habitudes de vie.

Elle se traduit par la persévérance dans une finalité à long terme, de même que par la capacité de vivre des échéances reportées en conservant son calme, sans ressentiment ni découragement.


Elle repose sur la maturité affective de la personne et peut donc s'acquérir ou se développer.

La patience doit également être démontrée envers la famille.



# Nos engagements

## **Au nom de la patience, chaque intervenant s'engage à :**

- faire bénéficier l'élève d'une organisation du temps adaptée à ses besoins et capacités;
  - proposer à l'élève des objectifs réalistes compte tenu de ses forces et limites;
  - laisser le temps nécessaire à l'élève pour s'exprimer, comprendre ou se reprendre;
  - considérer l'essai et l'erreur comme une technique d'apprentissage;
  - considérer la maîtrise de soi comme une compétence-clé de tout intervenant;
  - contenir ses impulsions pour se centrer sur les besoins de l'élève;
  - s'outiller de moyens pédagogiques, ludiques et créatifs, pour accroître sa sécurité et par delà, sa patience;
  - considérer les phases de régression comme inévitables;
  - demander de l'aide ou interrompre momentanément son activité, s'il craint de s'impatienter ou de perdre contrôle.
- 



# Nos valeurs fondamentales

## **L'intégrité**

Cette valeur s'appuie sur le droit fondamental de l'élève à des services de haute qualité, irréprochables aux plans de la rigueur, de l'équité, du professionnalisme et de la morale sociale.

Elle repose sur l'embauche exclusive de personnel qualifié, le soutien académique et complémentaire dans l'intervention, l'encadrement approprié des stagiaires, bénévoles et contractuels, l'utilisation de méthodes pédagogiques éprouvées ainsi que la formation et le perfectionnement continus.



# Nos engagements

## Au nom de l'intégrité, chaque intervenant s'engage à :


- intervenir en conformité avec les valeurs, principes, politiques et procédures en vigueur dans l'école;
- conserver une distance respectueuse et acceptable à l'égard de l'élève;
- faire preuve de tact et de maturité dans ses relations affectives avec l'élève, en étant toujours attentif aux conséquences psychologiques potentielles de ses paroles ou gestes;
- agir et réagir en toute honnêteté, de façon consciencieuse et responsable, dans une constante recherche d'objectivité à partir de faits et non de ouïe dire;
- conserver le souci de la décence dans sa tenue vestimentaire et son hygiène corporelle;
- utiliser judicieusement et veiller à la préservation du matériel et des ressources mis à sa disposition;
- donner l'exemple par son propre comportement;
- faire preuve de cohérence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait;
- se remettre en question et accepter les critiques constructives;
- prendre tous les moyens pour tenir à jour et développer ses compétences professionnelles et relationnelles;
- contribuer à l'intégration des nouveaux venus;
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services;
- demander avis en toute situation de doute;
- tenir compte de ses limites et référer, au besoin, à un collègue ou autre intervenant.

# Engagement de l'École Peter Hall

Le conseil d'administration de l'École Peter Hall s'engage à poursuivre et à réaliser, avec l'ensemble de ses intervenants, l'idéal exprimé dans ce code d'éthique.

Il invite chacun de ses intervenants et partenaires à adapter leurs habitudes de travail et leurs comportements aux exigences d'un service pédagogique humain et de qualité.

**Le code d'éthique a été adopté par le conseil d'administration de l'École Peter Hall le 6 septembre 2005.**



**Un guide de conduite et pratiques professionnelles  
attendues de la part de toute personne en contact avec les élèves  
et les membres de leur famille.**